



BNP PARIBAS



BCEF Opérations

CSEE GPAC en bref...

Plénière de décembre 2021

AU MENU DE CETTE PLENIERE...ET AUTRES INFORMATIONS...

INFORMATION/CONSULTATION dossier présenté À L'ORDRE DU JOUR

- Information et consultation sur la modification de tarification du RIE de Ecully :

Les élus Cfdt ont voté POUR ([Cliquez ici](#) pour prendre connaissance du sujet)

DÉCLARATION PRÉALABLE DE VOS ÉLU(E)S Cfdt EN DÉBUT DE SEANCE

SUJETS ABORDÉS :

Blocage des mails et des impressions de documents confidentiels de vos élu(e)s

En ce qui concerne les emails, en tant que représentants du personnel, la confidentialité des échanges que nous avons avec les salariés est capitale.

Cette confidentialité est à la base de la confiance qu'ils nous accordent.

Aussi, nous devons pouvoir communiquer avec les salariés sur leurs boîtes personnelles. Il est donc important que les mails envoyés de nos boîtes professionnelles vers des adresses externes puissent d'une part être envoyés (sans blocage) et d'autre part que leur confidentialité en termes de contenu (sans relecture de qui que ce soit) soit impérativement respectée.

Les représentants du personnel reçoivent régulièrement, du fait de leur fonction, des documents indiqués « confidentiels ».

Ces dossiers ne sont pas envoyés à titre informatif, ils requièrent attention et travail de fond de la part des militants, ainsi que de la recherche et une étude approfondie.

Réponse de la Direction : cette gestion serait traitée par des robots... donc...

Déménagements de l'APAC FLUX St Quentin en Yvelines et l'Agence de Recouvrement de Lille

Vos élu(e)s Cfdt sont intervenus pour que ce sujet soit abordé en séance même s'il ne figurait pas à l'ordre du jour.

Pour l'APAC FLUX St Quentin en Yvelines nous avons fait part de la vive inquiétude des salariés.

La Direction nous confirme que les collaborateurs déménageront c'est certain. Nanterre était une hypothèse mais des pistes locales seraient à l'étude... Nous devrions avoir plus d'informations dans les semaines à venir.

Pour l'Agence Recouvrement de Lille la Direction nous informe qu'il n'y a pas d'urgence, le projet nous sera présenté lorsqu'il sera abouti.

Mutuelle indisponible

Le prestataire de services informatiques de la Mutuelle a fait l'objet d'une tentative d'intrusion sur ses systèmes d'information le samedi 27 novembre.

Par mesure de sécurité, les accès au site internet, appli mobile, ainsi qu'à tous les outils de gestion (prise en charge des devis, des remboursements, ...) sont depuis cette date indisponibles.

Les collaborateurs de la Mutuelle sont mobilisés sur la plateforme téléphonique au 01 40 14 28 00 sur des plages horaires élargies, jusqu'à la remise en service des outils.

Suivez les évolutions sur le site de la mutuelle [en cliquant ici](#)

Retrouvez l'intégralité de notre déclaration [en cliquant ici](#)



Attestation Tiers-Payant 2022

Les attestations tiers-payant 2022 seront disponibles d'ici la fin de l'année :

- Soit sur le site de la Mutuelle dès la remise en service de l'appli mobile et du site internet de la Mutuelle,

- Soit par courrier postal.

Vos élu(e)s :

Véronique COUDEREAU

Didier DARNIS

Tiphaine GUEGUEN

Laetitia GUYOT

Véronique LAGROST

Pauline LEPRINCE

Pascal LECOMTE

Patrick LOURS

Anne-Priscille MAMET

Gilles MÉNARD

Rémy MEYNARD

Alice NAOURI

Alexandre PERRET

Phonesavanh PIERRAT

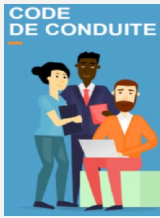
Kim Loan ROUABEHIA

Sophie TRANNOY

LA Cfdt VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE !



CODE DE CONDUITE - RAPPEL



Suite à la consultation de leurs comptes en interne via Mon client, certains collaborateurs ont reçu des lettres de rappel.

Il n'y a certes pas de sanction en elle-même mais dans les évaluations annuelles l'onglet « respect du Code de conduite, des réglementations et règles, évaluations et maîtrise des risques » est quand à lui noté 2 « constats mineurs ou modérés ».

Attention aux sanctions qui pourraient s'appliquer en cas de récidive...

TELETRAVAIL Quelques précisions:

Les tickets/carte restaurant:

L'accord sur le télétravail prévoit une indemnisation de tickets restaurant sous forme dématérialisée.

Cette indemnisation est obligatoire dès lors que vous avez accès au télétravail.

Les élu(e)s CFDT ont attiré l'attention de la Direction et des gestionnaires du bureau du CSEE GPAC sur les éventuelles difficultés financières que pourraient engendrer le débit avec rétroactivité de la part salariale de l'indemnisation repas sur la fiche de paie de mars. Une possibilité d'échelonnement est en cours d'étude entre le bureau du CSEC et celui du CSEE GPAC.

Priorité congés ou Télétravail ?

Si nécessité de rappeler sur site un télétravailleur pour valider une demande de congés d'un salarié...

C'est au manager de contacter son équipe pour trouver un éventuel remplaçant sur site.



Vos élu(e)s CFDT BCEF OPERATIONS sont restés mobilisés pour vous toute l'année 2021 et le seront aussi tout au long de 2022.

Nous espérons que la situation sanitaire ne vous empêchera pas de profiter pleinement de vos proches et des moments de festivités

**Prenez une bonne résolution pour 2022 !
Rejoignez-nous en cliquant ci-dessous :**



L'ADHÈRE

LA CFDT CONTINUE À DÉFENDRE VOS DROITS

LE DIALOGUE SOCIAL RESTE LE MEILLEUR GESTE BARRIÈRE

Cfdt:



**Contact @ :
PARIS IRP CFDT CE GPAC**



Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS